



ASSOCIATION « LES AMIS DU BOURG DE LATILLE »

Latillé, vendredi 20 février 2009

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 13 FEVRIER 2009

Adhérents présents : Michel ALLERY (Secrétaire), Alain DANE, Gérard GIRET, Christian JOURDAIN, Rolande PILLOT, Arlette PRUVOT (Présidente) & Pierre PRUVOT.

Étaient excusés : Colette CHANFREAU & Paul MITTEAULT.

Mairie : Simon BRIE (Maire de Latillé), Régis BRAULT (1^{er} adjoint), Nicole FERNANDES (3^{ème} adjointe) & Florence MARMAIN (2^{ème} adjointe).

L'association « Les Amis du bourg » désire être active dans la vie de notre commune par la sauvegarde du patrimoine, vocation première ainsi que pour l'amélioration de la qualité de vie et le développement notre commune. Pour cela nous avons une réunion trimestrielle avec les représentants de la mairie.

Début de cette réunion : 17 heures 30.

1. **QUESTION** : Qu'est il advenu de l'information sur les horaires des cars allant sur Poitiers, mis en place par le Conseil Général ? nous pensons qu'il serait souhaitable de faire passer un article dans chacun des deux journaux (Centre Presse et la Nouvelle République).

REPONSE : Accord de principe sur 1 bus à 13 heures 50 le mercredi, à partir de la maison de retraite en direction de Poitiers, itinéraire : maison de retraite, le Pont, Vouillé, Quinçay, Poitiers. Retour de Poitiers à 17 heures 40 (Gare de Poitiers). Un article concernant ce sujet est paru dans Centre Presse début février. Voir ci-joint les horaires ainsi que les jours, disponibles aussi sur Internet ou à la gare de Poitiers.

2. **QUESTION** : Qu'en est-il du devenir de la maison de Mme GROUSSOL, chemin de la Tourette ?

REPONSE : Mme GROUSSOL en est la propriétaire et non M. GROUSSOL d'où le retour de nombreux recommandés, J.C. ROUX avait fait un gros travail sur cette affaire, sans succès. Aux dernières nouvelles, il y aurait eu un compromis de vente signé entre la propriétaire et Stéphanie CHAIGNEAU (propriétaire de la maison qui jouxte).

3. **QUESTION** : Suite donnée concernant la maison VIGNAULT – 31 place Robert Gerbier, délabrement général et vision indigne pour un bourg que les clients de la boucherie et de la boulangerie ne peuvent éviter. Envahissement chez les voisins par le lierre et les mauvaises herbes ?

REPONSE : Aux dires de riverains, des devis auraient été demandés pour faire des réparations. Un camion et une remorque ont été vus. La commune a été obligée de faire quelques travaux pour sécuriser la boucherie dont la commune est propriétaire.

4. **QUESTION :**

- a) A la dernière réunion il avait été évoqué un changement de plaque « rue de la Tourette » par « chemin de la Tourette » souhaité par les riverains. Ce changement avait été accepté par les représentants de la mairie présents. Qu'en est-il ?
- b) De plus il avait été signalé l'effondrement de ce chemin en face de la maison de Mme CHANFREAU ?

REPONSE : La mairie va commander une plaque « chemin de la Tourette », le sujet a été évoqué favorablement à la dernière séance du conseil.

CONSTAT :

Pour la question (b), il semble qu'elle n'est pas encore été abordée au conseil. Toutefois si les réparations pour consolider ce mur se faisaient, il faudrait obligatoirement passer chez le voisin pour y accéder.

5. **QUESTION :** Cimetière de voitures, où en sommes-nous ?

REPONSE : C'est le flou du côté mairie, un courrier d'huissier est envisagé, il paraîtrait que le propriétaire de cette casse serait un habitant de Benassay et que celui-ci serait très difficile d'approche.

CONSTAT :

Aucune action de la mairie.

6. **QUESTION :** Epaves du garage BILLAUD, comment envisage t-on une solution ?

REPONSE : Rapports très tendus entre la mairie et M. BILLAUD, ces épaves polluent et tout le monde en est conscient, ce terrain appartient à M. MORINEAU, ce dossier est très complexe, nous allons approfondir lors de la prochaine réunion, c'est inadmissible ! Le hangar qui devrait lui être attribué pour réinstaller son garage est en bonne voie, cela se décoince, paraît-il ?

7. **QUESTION :** Tas de fumier des clous, où en sommes-nous ? A la dernière réunion il avait été évoqué la volonté du propriétaire de supprimer ce tas de fumier qui à l'origine devait éloigner les gens du voyage.

REPONSE : Un courrier devrait se faire ayant pour expéditeur : la DDAF, inspecteurs qui traquent et doivent faire changer ce genre de chose, M. JOURDAIN connaît une personne responsable de cet organisme, il transmettra à la mairie, voir aussi qui est le propriétaire de cette parcelle.

CONSTAT : Certes le volume du tas de fumier a diminué mais ce dépôt reste important et insalubre.

Aparté sur les gens du voyage : la commune ne peut rien y faire (ils ne doivent pas stationner plus de cinq jours au même endroit), il y a eu beaucoup de problèmes avec ces gens, notamment au niveau de la garderie et au Clémenceau (jeunes filles très virulentes et passablement éméchées, qui ont fait un bazar pas possible). N'y aurait-il pas quelque chose à faire pour éviter ces désagréments ?

CONSTAT : Flou du côté mairie !

8. **QUESTION** : Idée d'arboretum ?

REPONSE : L'arboretum serait fait après le Chaffaud (ancienne décharge), il y aurait des rats qui coloniseraient en ce moment cet endroit, et ceux-ci causeraient des dégâts chez les canards des environs, il faudrait y remettre de la terre végétale. Mais ceci passerait après la restauration d'un four à chaud (chantier d'insertion), voir quel type de plantation serait envisagé, l'ONF devrait envoyer pour ce faire des documents et donner des avis qui seront les bienvenus.

On nous signale aussi qu'après le terrain de M. ROY vers chez PAGOT, FRANCHINEAU, près de la carrière, des individus seraient en train de déposer des rebus tel que vieux matériels servant autrefois à l'agriculture, aux labours, etc. la carrière appartiendrait en partie à la ville et l'autre partie, personne ne sait ! À revoir !

9. **QUESTION** : Concernant le local sis à côté de la chaufferie, où actuellement sont entreposés nos panneaux exposition 2005 (et où nous envisageons d'entreposer nos archives association), qu'en est-il ?

REPONSE : Le local est en ce moment en phase de remise en état, ensuite nous pourrions entreposer nos panneaux et mettre nos archives.

10. **QUESTION** : Petit pont à côté du moulin de la Chèze, ne pourrait-on pas faire en sorte qu'une poussette ou même les promeneurs puissent passer par ce très bel endroit, idéal pour la balade ?

REPONSE : Ce passage est privé et il faudrait transmettre la demande à Mme M.C. ALFROID. J'ai transmis la question à Mme ALFROID, qui me donnera une réponse.

11. **QUESTION** : Y-a-t-il en prévision des trottoirs route de Quincay ?

REPONSE : Cette rue est en partie en sens interdit et donc pas de danger pour les promeneurs.

Aparté concernant la déviation poids lourds. Rendez-vous serait pris avec M. BERTAUD et d'autres personnes du Conseil Général, M. le Maire est très optimiste et nous dit : cela sera fait en 2010, une grande partie des dépenses serait prise par le CG, la commune aurait quant à elle : 17,5% à déboursier.

QUESTION A POSER A LA PROCHAINE REUNION :

- Y aura-t-il une plantation de haie comme à Chiré en Montreuil à laquelle les enfants ont participé?
- Qui a rénové la passerelle du moulin de la Chèze ? La commune ou Mme DUPONT ?
- Y-a-t-il des travaux de réfection du bitume dans le bourg qui a beaucoup souffert cet hiver (nids de poules en formation).
- Les travaux effectués route de Montreuil ont duré une saison (argent foutu en l'air).

Prochaine réunion prévue le vendredi 12 juin 2009 à 17 heures.
Débats clos à 19 heures 30 ce vendredi 13 février 2009.

Un dernier mot : il serait souhaitable que chacun de vous, nous soumette les sujets que vous souhaiteriez voir abordés lors de la prochaine réunion, compte tenu qu'à présent, nous nous sommes mis d'accord avec la mairie, pour avoir une entrevue à peu près tous les 3 mois, je vous en remercie, cela nous permettrait d'avancer.

Mme Arlette PRUVOT
Présidente « Les Amis du Bourg »

